

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 03 septembre 2026

Urbasolar cède à Corsica Sole un portefeuille d'actifs solaires et de stockage de stockage à La Réunion

Urbasolar annonce la cession à Corsica Sole de sept centrales photovoltaïques et d'actifs de stockage associés situés à La Réunion, représentant une puissance photovoltaïque totale de 3,754 MWc et une capacité de stockage de 6,242 MWh. Cette acquisition permet à Corsica Sole de porter son portefeuille réunionnais à 10,53 MWc de puissance solaire et 16,68 MWh de capacité de stockage, renforçant ainsi sa présence et son engagement de long terme sur le territoire.

Présentation de l'opération

Le portefeuille photovoltaïque concerné comprend les actifs suivants :

- **Ravate M** - Le Port - 630 kWc - 1044 kWh
- **Leroy Merlin** - Saint-Louis - 727 kWc – 1556 kWh
- **Ravate Pro Est** - Saint-Benoît - 388 kWc – 522 kWh
- **Ravate Pro (ombrière)** - Le Port - 663 kWc – 1044 kWh
- **Ravate Pro (toiture)** - Le Port - 308 kWc – 522 kWh
- **GIFI Intersport** - Le Port - 931 kWc – 1554 kWh
- **Ravate Entrepôt Alu** - Le Port - 98 kWc

Mises en service entre 2020 et 2021, ces centrales illustrent le développement d'installations photovoltaïques adaptées aux besoins d'un territoire insulaire et aux enjeux spécifiques des Zones Non Interconnectées.

Une opération au service de la transition énergétique des territoires insulaires

Cette cession s'inscrit dans la logique de développement de projets renouvelables dans les territoires ultramarins, où l'intégration du solaire et des solutions de flexibilité constitue un levier essentiel pour renforcer la résilience du système électrique.

Comme le souligne Antoine MILLIOUD, Président d'URBASOLAR, « Cette opération s'inscrit dans notre volonté de mener nos projets à leur terme et de tenir les engagements pris auprès des territoires. Forts de notre expérience historique dans les zones non interconnectées, notamment aux Antilles, nous sommes heureux de contribuer au développement des énergies renouvelables à La Réunion, aux côtés d'acteurs experts et engagés, afin d'inscrire ces projets dans la durée. ».

Pour Corsica Sole, cette acquisition vient consolider une présence déjà établie à La Réunion et s'inscrit dans une stratégie de développement de long terme sur le territoire. Acteur historique des Zones Non Interconnectées, Corsica Sole a développé depuis la Corse une expertise reconnue des systèmes électriques insulaires. Aujourd'hui l'entreprise met cette expérience des réseaux insulaires et du stockage au service de l'accélération des énergies renouvelables à La Réunion.

« Les territoires insulaires sont au cœur de l'histoire et du savoir-faire de Corsica Sole. Cette acquisition vient renforcer notre portefeuille à La Réunion où nous sommes déjà présents, et confirme notre volonté d'y inscrire notre développement dans la durée. Notre expérience des ZNI, acquise notamment en Corse, nous permet d'accompagner les enjeux spécifiques du territoire réunionnais et d'accélérer le déploiement du solaire et du stockage », déclare Paul ANTONIOTTI, Président et fondateur de CORSICA SOLE.

Au-delà de l'opération de cession, cette transaction illustre la complémentarité des expertises entre deux acteurs français engagés dans la transition énergétique des territoires ultramarins.

Un portefeuille réparti sur des actifs variés

Le périmètre cédé comprend des centrales au sol, en toiture et en ombrière, ainsi que des actifs de stockage, confirmant l'intérêt d'un mix technologique pour répondre aux besoins spécifiques du territoire réunionnais.

Cette diversité contribue à la qualité du portefeuille et à sa capacité à produire une électricité renouvelable locale, plus proche des usages, tout en soutenant la stabilité du réseau.

Relations Presse :

Directeur Marketing & Communication Urbasolar : Cédric LEON - leon.cedric@urbasolar.com

Corsica Sole – Agence [Open2Europe](#) : Tessa Savin – t.savin@open2europe.com – 01 55 02 15 03

A propos d'URBASOLAR :

Expert du photovoltaïque, le Groupe URBASOLAR est le partenaire privilégié des collectivités locales et des entreprises pour promouvoir cette technologie amenée à jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique.

Filiale de l'électricien suisse AXPO, URBASOLAR propose une offre clés en main, incluant la production et la fourniture d'électricité d'origine renouvelable.

- Certifié ISO 9001, ISO 14001 en France et AQPV-Contractant Général.
- Membre Fondateur de SOREN (PV Cycle France) (2014).

A propos de CORSICA SOLE :

Corsica Sole est un producteur indépendant d'énergie solaire, leader du stockage d'énergie en Europe. En pleine croissance, l'entreprise exploite aujourd'hui plus de 150 Mwc de centrales photovoltaïques et plus de 560 MWh de capacités de stockage d'énergie. Elle développe un portefeuille de projets à l'échelle européenne représentant plus de 1 GW de solaire et 5 GWh de stockage dont près de 3 GWh seront déployés d'ici 2028.

Spécialiste des zones non interconnectées depuis 2009, Corsica Sole développe, finance, construit et exploite ses propres projets, en France et en Europe. L'entreprise accompagne la transformation des systèmes énergétiques en combinant production renouvelable et solutions de flexibilité réseau.

Corsica Sole se développe également dans le domaine de l'hydrogène renouvelable, avec des projets visant à valoriser les surplus d'électricité solaire et à contribuer à la décarbonation des usages énergétiques.

Corsica Sole déploie son savoir-faire pour apporter, par les énergies renouvelables et l'innovation technologique, une réponse pertinente à la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique.

Plus d'informations : <https://corsicasole.com/> Suivez-nous sur LinkedIn : [CorsicaSole](#), sur X : [@CorsicaSole](#) et sur notre chaîne YouTube : [@corsicasole](#)